# Prix agricoles 1995/1996: marché viti-vinicole, organisation commune du marché OCM (modif. règl. 822/87/CEE)

1995/0050(CNS) - 22/02/1995 - Document de base législatif

Vin - Campagne 1995/1996 Dans l'attente de la mise en place de la nouvelle OCM vin, la Commission propose de reporter pour la campagne 1995/1996 certaines dates limites instaurées réglementairement et concernant : - la présentation au PE et au Conseil de rapports sur : .les teneurs maximales en anhydride sulfureux des vins, ainsi que les éventuelles propositions qui en découlent, .le lien entre les mesures structurelles et la distillation obligatoire. - la détermination des règles de calcul des quantités à distiller pour chaque région de production (pourcentage uniforme et campagne de référence) admises à la suite du compromis de Dublin, qui ont été ajournées jusqu'au 31.08.1995, ainsi que la dérogation accordée pour une application particulière du régime de distillation obligatoire en Grèce; - la délimitation de la période d'essai pour certaines pratiques de désacidification arrivant à échéance, afin de pouvoir décider définitivement sur ces techniques; - la délimitation de la période pendant laquelle il est possible de réserver à la promotion des jus de raisins une partie de l'aide à l'utilisation de moûts de raisins pour la fabrication de jus, prolongée l'année dernière, jusqu'au 31.08.1995.